

Subsides

producteurs éprouvent des besoins plus grands que jamais. En tenant compte des coûts de production qui augmentent sans cesse, il est facile de comprendre que la demande présentée par la Fédération canadienne du lait est parfaitement justifiée.

Nous nous attendons à d'excellentes nouvelles du ministre au début d'avril, et nous espérons, pour le mieux-être de ces producteurs, que celui-ci répondra par l'affirmative aux arguments et aux demandes présentés par la Fédération canadienne du lait, dans le but d'accroître leurs revenus.

J'aimerais aussi rappeler un peu les difficultés qu'ont connues, en général, les producteurs de toutes denrées, l'été dernier. A partir des instances que certains députés ont faites, et compte tenu, bien sûr, de la compréhension du ministre relativement aux pertes subies, le gouvernement a distribué 9 millions de dollars à environ 22,000 agriculteurs, ce qui représentait \$400 par producteur.

Je ne crois pas qu'un agriculteur ait perdu moins de \$400; en général, il a perdu beaucoup plus. Et nous savons parfaitement bien que plusieurs producteurs ou agriculteurs ont perdu des milliers de dollars à cause de ces intempéries.

Je déplore évidemment que l'on ait présenté une telle politique de remboursement. On peut peut-être dire qu'il est équitable de verser \$400 à tout le monde, et que tout le monde sera content. Mais comment contenter un agriculteur qui a perdu \$4,000 en lui versant \$400? Je comprends qu'il était peut-être difficile d'évaluer les dégâts. A mon avis, compte tenu de leur importance, il fallait absolument les évaluer, exploitation par exploitation.

Je crois qu'il aurait été possible de faire une enquête et une évaluation, et d'agir avec beaucoup plus de justice envers les producteurs. Je profite de l'occasion pour demander au ministre de réclamer des fonctionnaires, un peu de diligence à l'égard de ceux qui n'ont pas encore reçu les \$400. Je sais que plusieurs ont commis cette erreur ou ont mal compris la condition de «l'attestation». Certains producteurs m'en ont parlé, et je demande au ministre de reconsidérer leurs cas, étant donné qu'ils ont mal compris les conditions d'admissibilité. Au fait, il s'agit de vrais producteurs et d'agriculteurs à plein temps. Bien sûr qu'ils ont absolument hâte de recevoir leurs \$400, mais je continue à croire qu'on aurait pu évaluer les dégâts d'une façon beaucoup plus équitable, et accorder davantage à certains d'entre eux qui se heurtent à de graves difficultés, surtout au cours de la saison d'hiver.

Je tenais à faire au ministre ces quelques observations, à l'occasion de l'étude des crédits dont la Chambre est saisie, et à lui rappeler l'importance de l'agriculture dans ma circonscription. Au fait, je me devais de faire ces observations, car elles reflètent les arguments que les agriculteurs font valoir à toutes occasions, notamment à mon bureau, en fin de semaine.

Les producteurs de lait connaissent eux aussi une augmentation du coût de production, ce qui est inévitable, mais les subventions doivent augmenter également si l'on veut véritablement leur assurer un bénéfice normal.

Les producteurs de pommes de terre ont également connu des difficultés. Le bill C-176 prévoit la mise sur pied d'offices de mise en marché, mais je demanderais au ministre de redoubler d'efforts pour faire en sorte que ces producteurs comprennent le bien-fondé de cette loi et s'organisent de façon à obtenir des prix raisonnables. Je crois énormément à l'efficacité du bill C-176, mais encore faudrait-il faire comprendre aux agriculteurs l'avantage

de s'unir et de transiger par l'intermédiaire d'un office de mise en marché. Malheureusement, les agriculteurs ont souvent tendance à attendre que la situation se détériore et que les difficultés deviennent insolubles. Et je crois que le ministère de l'Agriculture ne fera jamais trop de publicité pour faire comprendre aux agriculteurs qu'il est nécessaire pour eux de se grouper en association, s'ils veulent obtenir le maximum d'avantages que prévoit le bill C-176, et assurer que les agriculteurs se servent à bon escient de cet outil que le gouvernement a mis à leur disposition.

Je terminerai mes remarques en demandant au ministre d'écouter d'une oreille attentive tous les mémoires qui lui sont présentés par les organismes, tant du Québec que du reste du Canada. J'ose croire que la solution du problème des grains de provende sera une nouvelle qui nous intéressera tous dans quelques semaines.

On parle également depuis longtemps d'une politique d'achat des petites fermes. Au fait, des négociations ont eu lieu à ce sujet avec le gouvernement du Québec. Je ne crois pas qu'elles soient terminées, mais je voudrais demander au ministre de s'employer davantage à régler cette question au bénéfice de tous les agriculteurs, et j'espère qu'il voudra bien comprendre la position du Québec, qui voudrait établir un certain ordre de priorités, en ce qui a trait au sol agricole, au niveau de la planification.

• (1720)

A mon sens, les instances faites par le ministre de l'Agriculture du Québec, de même que certaines opinions exprimées par le premier ministre du Québec, ont dû sensibiliser—je l'espère bien—le ministre de l'Agriculture à l'importance, pour cette province, de conserver une certaine juridiction sur la planification des secteurs agricoles. A mon avis, il est très important de réfléchir sur cette question et de trouver un compromis acceptable aux deux gouvernements, afin que les producteurs de la province de Québec n'aient pas à souffrir d'une négociation trop lente. J'ose croire que la province de Québec pourra conserver sa priorité en matière de sélection des sols agricoles, autant au bénéfice des producteurs de cette province, que de ceux du reste du Canada.

M. Allard: Monsieur le président, je vous remercie de me donner l'occasion d'ajouter quelques mots à ce qui a été dit par tous mes préopinants.

J'aimerais d'abord dire à l'honorable ministre de l'Agriculture (M. Whelan) qu'il me donne l'impression d'être sincère, honnête et sympathique à la cause des agriculteurs et que j'aimerais continuer à le voir ainsi au cours des prochains mois.

Il reste, monsieur le président, que l'an dernier, au Canada, nous avons importé pour 20 millions de dollars de beurre, alors que, dans la province de Québec, on a enregistré une diminution de 1.5 p. 100 de la production de beurre, et de 3 p. 100 de la production de lait. Nécessairement, la province de Québec, dont la production est d'environ 30 p. 100 de la production nationale, aurait sans doute pu améliorer sa situation de manière à compenser cette diminution. Cela aurait eu pour effet d'améliorer le revenu de l'agriculteur de la province de Québec qui n'a joui que d'un revenu annuel moyen d'environ \$2,500.

Pendant ce temps, le prix des grains de provende provenant de l'ouest du pays a accusé une augmentation de 25 à 30 p. 100 dans certains cas, et de 50 p. 100 dans d'autres. Je ne parle pas des compléments en protéines, qui ont